

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance du 30 janvier 2020, a édicté le règlement temporaire en matière de circulation suivant à l'occasion de travaux de confection d'une traversée de route pour Walfer TV dans la rue de Bridel (CR 181) à Bereldange :

Route barrée

Le samedi 8 février 2020, de 08.00 à 16.00 heures, suivant les besoins des travaux, le tronçon de la rue de Bridel (CR 181) à Bereldange entre l'intersection avec la rue de l'Europe et l'intersection avec la rue Michel Rodange, est barré à toute circulation routière.

Stationnement interdit

Le samedi 8 février 2020, de 08.00 à 16.00 heures, le stationnement est interdit dans la rue Michel Rodange, des deux côtés, sur le tronçon entre l'intersection avec la rue de Bridel et la maison numéro 5, excepté pour les véhicules en relation avec le chantier.

Walferdange, le 31 janvier 2020.

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber